

LOVA

NAIL SYSTEM

Prisma



Fiche de données de sécurité

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Nom commercial : Prisma

Code CPNP : 4486259

Utilisations finales : Gel de finition /Ongles artificiels

Fabricant : SNL S.A.R.L

66 rue Alfred Sisley,

76620, Le Havre

Tel : +33 52 59 56 52

Courriel : info@lovanailsystem.com

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Informations en cas d'urgence : SNL S.A.R.L

E-Mail : info@lovanailsystem.com

Contact : LOVASCO

Section 2. Composition/Informations sur les ingrédients

| Composants chimiques | N° CAS. | Concentration en % en poids |
|--|-------------|-----------------------------|
| Acrylates Copolymère | 25133-97-5 | 78,49 |
| Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle | 868-77-9 | 15,43 |
| Oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine | 75980-60-8 | 3,35 |
| Poly(diméthylsiloxane) | 9016-00-6 | 1,53 |
| Mica | 12001-26-20 | 1,2 |

Section 3 Identification des dangers

État physique : liquide

Couleur : Transparent à reflet vert

Odeur : légère

Santé : 1*

Point d'inflammabilité : 220°C

Danger physique : 1

Avertissement:

Nocif en cas d'ingestion, d'absorption par la peau ou d'inhalation.

Ne pas vaporiser. Ne pas chauffer.

Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Provoque une irritation des yeux, de la peau et des voies respiratoires

Voies d'exposition pertinentes : Peau, inhalation, yeux

Effets potentiels sur la santé

Contact avec la peau : Le contact avec la peau peut provoquer une irritation.

Contact visuel : Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

Protection personnelle : Voir la section 8

Section 4. Premiers secours

Inhalation : Emmener à l'air libre. Si des symptômes apparaissent et persistent, consulter un médecin.

Contact avec la peau : Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, si disponible). Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.

Ingestion : Ne pas faire vomir. Garder la personne au calme. Consulter immédiatement un médecin.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair : N.A

Température d'auto-inflammation : N.A

Limites inférieures d'inflammabilité/d'explosivité : N.A

Moyens d'extinction : Mousse, produit chimique sec, dioxyde de carbone ou poussière.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie : Porter un appareil respiratoire autonome et un masque complet, vêtements de protection, tels que tenues de protection.

Risques inhabituels d'incendie ou d'explosion : une polymérisation incontrôlée peut se produire à des températures élevées, entraînant des explosions ou la rupture des conteneurs de stockage.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone. Vapeurs organiques irritantes.

Fumées toxique.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions environnementales : Éliminer les sources d'inflammation. Éviter que le produit ne pénètre dans les égouts ou les eaux libres.

Méthodes de nettoyage : Consulter la section 8 « Contrôles de l'exposition/protection individuelle » avant de procéder au nettoyage. Absorber avec un absorbant inerte.

Conserver dans un récipient partiellement rempli et fermé jusqu'à l'élimination.

Section 7. Manipulation et stockage

Manipulation : Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs et le brouillard. Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas chauffer ni pulvériser. Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate. Se reporter à la section 8. Utiliser uniquement dans une zone dotée d'une ventilation par aspiration appropriée.

Stockage : Pour un stockage sûr, stocker à une température inférieure ou égale à 26 °C (80 °F). Conserver dans un endroit frais et bien ventilé, à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient bien fermé jusqu'à utilisation.

Produits incompatibles : Voir rubrique 10

Section 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Contrôles techniques : Une ventilation par aspiration locale est recommandée lorsque la ventilation générale n'est pas suffisante pour contrôler la contamination atmosphérique en dessous des limites d'exposition professionnelle.

Protection respiratoire : Utiliser un respirateur approuvé par COSHA s'il existe un risque de dépassement des limites d'exposition. Si ce produit est manipulé à des températures élevées ou dans des conditions de formation de brouillard, sans contrôles techniques, un respirateur approuvé par COSHA doit être utilisé.

Protection de la peau : Utiliser des gants imperméables et des vêtements de protection si nécessaire pour éviter tout contact avec la peau. Gants en néoprène

Protection des yeux/du visage : Lunettes de sécurité ou lunettes de sécurité avec protections latérales. Dans un environnement à risque d'éclaboussures, des lunettes de protection contre les produits chimiques doivent être utilisées en combinaison avec une protection faciale intégrale.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique : Liquide

Couleur : Transparent à reflet vert

Odeur : légère

Point/intervalle de fusion : -

Densité:-

Solubilité dans l'eau : insoluble

Teneur en COV : -

Pression de vapeur : -

Taux d'évaporation : -

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : -

Section 10. Stabilité et réactivité

Stable dans des conditions normales de stockage et d'utilisation

Polymérisation dangereuse : -

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone. Vapeurs organiques irritantes.

Incompatibilité : Acides forts. Oxydants forts. Bases.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes, étincelles et autres sources d'inflammation. Ne pas chauffer au-dessus de 80°C.

Section 11. Informations toxicologiques

Statut cancérigène

| Composants dangereux | NTP cancérigène | CIRC cancérigène | COSHA cancérigène |
|--|--------------------|---------------------|----------------------|
| Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle | NON | NON | NON |
| Oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine | NON | NON | NON |
| Poly(diméthylsiloxane) | NON | NON | NON |
| Copolymère d'acrylates | NON | NON | NON |
| Mica | NON | NON | NON |

Organes cibles référencés dans la littérature et autres effets sur la santé

| Composants dangereux | Effets sur la santé/Organes cibles |
|--|------------------------------------|
| Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle | Aucun enregistrement |
| Oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine | Aucun enregistrement |
| Poly(diméthylsiloxane) | Aucun enregistrement |
| Copolymère d'acrylates | Aucun enregistrement |
| Mica | Aucun enregistrement |

Section 12. Considérations relatives à l'élimination

Les informations fournies concernent uniquement les produits non utilisés. Méthode d'élimination recommandée : Éliminer conformément aux réglementations de la RPC, de la province et des autorités locales.

Numéro de déchet dangereux ECE : Pas un déchet dangereux RCRA

Section 13. Informations relatives au transport

Les classifications d'expédition dans cette section concernent uniquement les emballages non en vrac (sauf indication contraire). La classification d'expédition peut être différente pour les emballages en vrac.

Département des transports de la RPC Terrestre :

Nom d'expédition correct : Libre

Classe ou division de danger : Aucun

Numéro d'identification : Aucun

Groupe d'emballage : Aucun

Transport aérien international (OACI/IATA) :

Nom d'expédition correct : Sans restriction

Classe ou division de danger : Aucune

Numéro d'identification : Aucun

Groupe d'emballage : Aucun

Transport maritime (OMI/MDG) :

Nom d'expédition correct : Sans restriction

Classe ou division de danger : Aucune

Numéro d'identification : Aucun

Groupe d'emballage : Aucun

Polluant marin : Aucun

Section 14. Informations réglementaires

Informations réglementaires de la RPC Tous les composants sont répertoriés ou sont exemptés de l'inscription dans l'inventaire de la Loi sur le contrôle des substances toxiques.

Section 15. Autres informations

Le contenu et le format de cette FDS sont conformes aux règlements (CE) n° 1907/2006, 1272/2008 et au règlement (UE) n° 2015/830. EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ :

Les informations contenues dans cette FDS ont été obtenues auprès de sources que nous considérons comme fiables. Cependant, les informations sont fournies sans aucune garantie, expresse ou implicite, quant à leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manipulation, de stockage, d'utilisation ou d'élimination du produit échappent à notre contrôle et peuvent échapper à notre connaissance. Pour cette raison et d'autres, nous n'assumons aucune responsabilité et déclinons expressément toute responsabilité pour les pertes, dommages ou dépenses découlant de ou liés de quelque manière que ce soit à la manipulation, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été préparée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé comme composant dans un autre produit, ces informations FDS peuvent ne pas être applicables.

Fin de la fiche de données de sécurité

Créé le : 02.2024

Approuvé le : 03.2024

Date de la dernière mise à jour : 08.2024